

Description de poste

1 IDENTIFICATION DU POSTE

Titre du poste : Opérateur de machineries agricoles

CNP : 8431

Département : Opérations

Statut du poste : Permanent, saisonnier

Superviseur : Directeur des opérations

Date de révision : 27/07/2022

2 DESCRIPTION

Sous la supervision du responsable des opérations, l'opérateur de machineries agricoles conduit un tracteur, une moissonneuse-batteuse ou un camion (et son équipement) et il opère les commandes pour effectuer les travaux agricoles : semer, cultiver, récolter, préparer les travaux des sols, labourer, niveler les terrains, épandre engrais biologiques, drainer les terrains. Il effectue l'inspection et l'entretien quotidien du véhicule et de son équipement afin de s'assurer de son bon état de fonctionnement.

3 TÂCHES

A. MACHINERIES AGRICOLES (80%)

- Effectuer tous les travaux agricoles selon le cahier de charge des opérations agronomiques et/ou selon les interventions définies par le responsable des opérations en tenant compte des recommandations du responsable de l'agronomie.
 - Préparer les sols, semer, fertiliser, récolter, transporter et stocker les produits agricoles.
 - Conduire divers véhicules et équipement agricole (Tracteur et équipement s'y rattachant, tracteur articulé, moissonneuse batteuse, camion d'entreprise)

B. ENTRETIEN MÉCANIQUE DE PRÉVENTION (10%)

- Procéder à l'entretien mécanique de base du tracteur (vérification du niveau d'huile, graissage, vérification des courroies et filtre, inspection des systèmes d'attache et maintien de la propreté) et de son équipement agricole.

C. FORMULAIRES D'INSPECTION ET DES SUIVIS AGRONOMIQUES (5%)

- Remplir tous les rapports, formulaires et les informations de géolocalisation des tâches agricoles exécutées afin d'enregistrer les activités agronomiques.

D. SANTÉ ET SÉCURITÉ (5%)

- Effectuer les inspections de sécurité des équipements avant de les utiliser et reporter toute défectuosité au responsable des opérations ou de l'atelier mécanique.

E. AUTRES

- Respecter et appliquer les politiques et les règlements de l'entreprise et les normes établies en matière de santé et sécurité au travail.
- Assurer le maintien d'un climat de travail harmonieux avec les collègues ainsi qu'avec les autres employés de l'entreprise.
- Participer aux réunions mensuelles ou autres applicables lorsque requis.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de la fonction identifiée et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes. L'Employé accomplira toutes les tâches souvent accomplies par les titulaires du même poste dans les autres entreprises ou organisations similaires ou de même nature et accomplira toute autre tâche n'étant pas forcément en relation avec ses tâches principales ainsi que l'Employeur le voudra de temps en temps.

4 EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Expérience dans la conduite de véhicules agricoles.
- Permis de conduire classe 5 valide. (1 ou 3 un atout)
- Bonne forme physique.
- Capacité de s'adapter à des horaires variés.
- Avoir une bonne vision.

5 FORMATION

- DES avec expérience dans le domaine agricole.

6 HABILITÉS

- Intérêt et motivation marquée en agriculture.
- Connaissance de base en mécanique.
- Travailler de façon sécuritaire en respectant les règles de SST.
- Capacité à s'adapter aux changements technologiques.
- Se conformer aux directives (de temps, de qualité et de quantité) tout en étant responsable, rapide et productif.
- Avoir une bonne vision.
- Avoir une bonne coordination vue-mains-pieds pour effectuer différentes manœuvres agricoles de précision.
- Être ponctuel, disponible, responsable et autonome.

7 APTITUDES

- **Intégrité** — Être honnête et faire preuve d'éthique.
- **Leadership** — Volonté de démontrer du positif et de la motivation, mobilisateur.
- **Initiative** — Volonté de prendre en charge ses tâches afin de développer son autonomie.
- **Tolérance au stress** — Avoir la capacité d'effectuer plusieurs tâches simultanément ou effectuer des tâches d'importance et de précision.
- **Accomplissement/Effort** — Être en mesure d'établir et de maintenir des défis et des buts personnels ainsi qu'exercer des efforts constants lors de l'accomplissement des tâches.
- **Esprit d'équipe** — Volonté de travailler conjointement avec ses collègues avec une attitude positive.
- **Écoute** — Être à l'écoute active des directives et consignes.
- **Communication** — Avoir une bonne capacité de communications verbales et écrites.
- **Effort physique** — Capacité à travailler dans des conditions climatiques et environnementales variés (chaud, froid, humide, vent, poussiéreux, bruyant, odeurs).
- **Analytique** — Sens de l'observation à déceler des problèmes, esprit de synthèse et de jugement afin de résoudre des problèmes.

8 CRITÈRES DE RENDEMENT ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Exécution réussie des fonctions principales énoncées dans la description d'emploi.
- Atteinte des objectifs personnels et corporatifs établis par la direction générale.

9 HORAIRE DE TRAVAIL

- Poste saisonnier sur appel; heures variables d'avril à novembre.
- Disponible pour travailler durant les soirs, les fins de semaine et les congés fériés (au besoin).

10 SALAIRE

- À discuter selon expérience.

11 AVANTAGES SOCIAUX

Selon statut :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| ▪ Botte de sécurité | ▪ RVER |
| ▪ Vêtements corporatifs | ▪ Frais de déplacement remboursables |
| ▪ Participation au programme de bonification | ▪ Programme de rabais corporatif |
| ▪ Assurances collectives (50% employeur / 50% employé) | ▪ Événements corporatifs |
| ▪ Assurance dentaire facultative | ▪ Formation en cours d'emploi |
| ▪ Logement et véhicule (à discuter) | |

12 COMMUNICATION

- Par courriel : rh@agri-fusion.com
- Site web : www.agri-fusion.com